CLICHY-SOUS-BOIS magazine

www.clichy-sous-bois.fr

octobre-novembre 2010 n° 80

ça change

Notre commissariat de proximité

Ouverture du gymnase Armand-Desmet

La rentrée des petits et grands

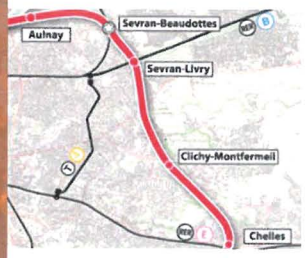

Des transports en projet

L'agenda d'octobre-novembre

① Le nouveau commissariat, en phase d'achèvement.
② Le commissaire Olivier Simon.
③ Le hall d'accueil du commissariat.
④ Plan d'accès du commissariat.

Notre commissariat, enfin !

Depuis le 30 septembre, Clichy-sous-Bois et Montfermeil ont leur commissariat. Un équipement public de proximité, pour un meilleur service aux habitants.

Le Raincy, c'est fini. Les Clichois n'ont plus à se rendre dans une autre ville pour bénéficier des services d'un commissariat de police. Montfermeil, qui dépendait du commissariat de Gagny, et Clichy-sous-Bois font désormais partie de la même circonscription de sécurité publique, ce qui semble logique étant donné leurs nombreuses similitudes. Et depuis le 30 septembre, les deux villes partagent le même commissariat. Un bâtiment de plus de 1700 m² où sont affectés, sur la base du volontariat, 150 fonctionnaires de police (lire entretien en page 11).

150 policiers volontaires

Les équipes, qui se relaient tout au long de la journée et de la nuit, sont réparties en deux entités distinctes. Le service Sécurité publique est en charge des patrouilles et des interventions de toute sorte. Les vingt agents de la brigade spéciale de terrain, l'ancienne unité territoriale de quartier (UTeQ) créée en 2008, y sont rattachés. Ils conservent leurs missions de lutte contre la délinquance et de renforcement du lien de confiance avec les habitants.
De son côté, le service Police judiciaire s'occupe de l'investigation, depuis la prise de plainte jusqu'à l'éventuelle présentation à la justice. L'accueil et la relation avec les victimes sont assurés plus particulièrement par un travailleur social et deux délégués à la cohésion police-population.

Des améliorations pour les Clichois
La municipalité réclamait ce nouvel équipement public depuis de nombreuses années. Consciente du vide laissé pendant trop longtemps, elle a organisé, durant toute la durée du chantier, vingt-cinq réunions publiques afin de familiariser les habitants avec le futur commissariat et ses services. Cette nouvelle proximité va rapidement et significativement contribuer à améliorer la sécurité, la tranquillité et le cadre de vie des Clichois. ●

« Une certaine idée de notre mission »

Olivier Simon, le nouveau commissaire de Clichy-sous-Bois / Montfermeil, présente ses équipes et leurs missions.

L'ouverture du commissariat a semblé un peu précipitée. Qu'en pensez-vous ?
Le choix de la date ne m'appartenait pas. Malgré les engins de chantier présents à l'extérieur les premiers jours, à l'intérieur nous étions opérationnels. Dès l'ouverture, nous étions prêts, tant au niveau technique que de l'organisation.

Combien d'agents sont sur place ?
150, mais pas en permanence. Les équipes tournent, en journée et la nuit. Dans les moments les plus forts, une cinquantaine d'agents sont en service.

D'où proviennent-ils ?
Environ un tiers d'entre eux était en poste dans les commissariats de Gagny et du Raincy. Ils connaissent donc très bien le terrain et sont répartis équitablement entre les différentes équipes. Un petit tiers provient d'autres commissariats du département. Les autres étaient affectés à Paris, dans les Hauts-de-Seine ou dans le Val-de-Marne.

Vous-même, quel est votre parcours ?
Excepté un passage par Gonesse, au moment des émeutes de Villiers-le-Bel, je suis officier en Seine-Saint-Denis depuis 1987. Je connais bien le secteur puisque j'ai mis en place et encadré la police de proximité à Clichy-sous-Bois et Montfermeil, en 1999-2000. Je suis commissaire depuis six ans.

Certains policiers ne voulaient pas venir à Clichy-sous-Bois...
Tous mes agents sont volontaires. Ils ont choisi leur affectation mais aussi leur positionnement dans les équipes. Ils sont donc motivés. Ceux qui ne voulaient pas venir n'ont pas postulé. En tout cas, je n'ai eu absolument aucun mal à recruter.

Comment expliquer cette forte demande d'affectation à Clichy-sous-Bois ?
Participer au lancement d'un commissariat dans un secteur pareil, ils ne verront pas ça deux fois dans leur carrière de policier. Contrairement à ce qu'on pense parfois, quand on est policier, on a une certaine idée de sa mission de service public.

Aucune volonté de livrer bataille, donc, chez vos agents ?
Lors des réunions de recrutement, le message était clair : celui qui veut venir faire la guerre à Clichy-sous-Bois / Montfermeil, il ne postule pas. Je martèle le même message depuis. On n'est pas là pour ça. On est là parce que depuis des décennies, des citoyens attendent d'avoir une vraie réponse de proximité en matière de sécurité. Je tiens à ce que pour 98 % de la population, notre présence apporte un mieux. Je veux qu'on soit plus proches et plus rapides, avec un comportement irréprochable. Même s'il y aura, c'est inévitable avec un effectif pareil et des situations souvent tendues, des impairs. Quant aux 2 ou 3 % de délinquants qui ne veulent pas de la police, nous saurons leur signifier notre présence.

Adoptez-vous une approche spécifique pendant ces premières semaines ?
Nous sommes conscients à la fois du caractère inédit de notre présence sur le territoire et de l'attente des habitants. Il ne faut donc pas brusquer les choses. En même temps, une phase de latence est inenvisageable. C'est le défi de la proximité. Il nous faut rattraper le déficit de confiance entre la police et la population. Le lien est primordial. J'invite d'ailleurs les habitants à prendre contact avec nous en cas de difficultés éventuelles avec mes équipes. Il ne faut plus laisser s'installer l'incompréhension et la défiance. •

Commissariat de Clichy-sous-Bois / Montfermeil

1 carrefour des Libertés
Tél. : 01 82 46 60 00
Ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
Bus : lignes 146, 601, 603, 623, 642

Les équipes
- Commissaire : Olivier Simon
- Agents : 150 fonctionnaires qui se relaient jour et nuit sur la base des trois-huit.
- Délégués à la cohésion police-population (médiation, aide dans les démarches...) : Alain Boisselier et Gérard Saussand

Le bâtiment
3 niveaux, 1 723 m² de surface utile
Conforme aux normes HQE

Durée du chantier : 15 mois
Architecte : Fabienne Bulle
Entreprise de construction : GTM Bâtiment

Coût de l'opération : 14,7 M€ TTC, partagés entre la Région Île-de-France (6,1 M€, soit 42 %) et l'État (8,6 M€, soit 58 %).

« Le commissariat peut contribuer à recréer du lien »

Entretien avec Samira Guerrouj, maire adjointe déléguée à la sécurité et à la tranquillité publique.

Comment accueillez-vous l'arrivée du commissariat à Clichy-sous-Bois ?
Ça a été un vrai combat de la municipalité pour obtenir ce service indispensable à la population sur son territoire. C'est donc une vraie victoire. Il a fallu les événements de 2005 pour accélérer les choses mais notre demande remonte à loin. Bien avant les émeutes. Cette ouverture devrait commencer à atténuer le sentiment, présent chez beaucoup d'habitants, d'abandon par l'État.

Ne craignez-vous pas que cette proximité soit source de conflits ?
Ce commissariat va en déranger certains. Mais la grande majorité des Clichois y est favorable. Je pense que cette proximité peut contribuer à recréer du lien entre la police et la population. Quand on est loin, on se comprend mal, on se connaît mal. Le commissaire Simon est un homme d'expérience, qui sait l'importance de ce lien. Et puis nous avons beaucoup préparé cette arrivée, avec 25 réunions de présentation organisées et près de 500 participants au total.

Quelles sont les missions de ce nouveau commissariat ?
Prévenir et réprimer les manquements à la loi. La distinction trop souvent faite entre prévention et répression n'a pas lieu d'être. Il faut agir sur la délinquance. Il faut aussi informer et avertir. Quelques mauvaises habitudes ont été prises à Clichy-sous-Bois, notamment parce que certains avaient le sentiment que la police était loin. À tel point que certaines pratiques ne sont pas connues comme des délits.

La sécurité des Clichois va donc s'améliorer ?
C'est l'objectif. Mais la sécurité et la tranquillité des habitants ne dépendent pas que de la police. D'autres missions doivent être poursuivies en parallèle. Les origines sociales de la délinquance doivent être traitées, en coordination avec d'autres acteurs locaux (Éducation nationale, associations, éducateurs, animateurs, etc.). C'est pour traiter ces questions de façon plus globale qu'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est en place à Clichy-sous-Bois. Grâce à tous les partenaires participants, les problèmes, et leurs ramifications, sont mieux identifiés et mieux combattus.

De nouveaux agents de surveillance patrouilleront très bientôt dans les rues de la ville. Pourquoi ne pas avoir fait plutôt le choix d'une police municipale ?
Tout d'abord, les missions de police font partie des fonctions régaliennes de l'État. Ensuite, maintenant que nous avons « notre » commissariat de police nationale, quelle serait la plus-value d'une police municipale ? Nous avons donc choisi de recruter des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) afin de s'attaquer plus efficacement à d'autres problèmes de tranquillité publique qui empoisonnent la vie des Clichois (lire ci-dessous, NDLR). C'est un complément plus utile à la police nationale. Nous prévoyons également le recrutement de médiateurs afin de contribuer à pacifier certains conflits autrement. La municipalité est en train de créer un véritable service Sécurité et Tranquillité publique en direction des Clichois. ●

Bientôt de nouveaux agents de surveillance

Des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sont en cours de recrutement par la Ville. En poste d'ici à la fin de l'année 2010, ces six fonctionnaires, dans un premier temps, seront agréés par le procureur de la République et assermentés par le juge d'instance.

Les ASVP exerceront deux types de mission de police et de prévention sur la voie publique :

- **Surveillance des voies publiques et présence dissuasive :** constatation des infractions aux règles relatives au stationnement des véhicules, aux règles sanitaires relatives à la propreté des voies et espaces publics et aux règles relatives à la lutte contre les bruits de voisinage.
- **Sécurité et prévention de la délinquance :** sécurisation aux abords des bâtiments publics et établissements scolaires, proximité avec la population et les acteurs locaux, action de prévention routière en lien avec les partenaires locaux.